

A M.

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 31 janvier 2008 à 20 heures, à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après :

ORDRE DU JOUR

1. Finances : Dotation 2008 à la zone de police Anderlues / Binche – Décision
2. Finances – AC : Budget 2008 - Demande d'octroi de deuxième 12^e provisoire - Décision.
3. Finances – AC : Impôt communal sur l'enlèvement des immondices – fixation - Décision
4. Informations générales aux conseillers - notifications

En séance, le 22 janvier 2008.

Par le Collège,
La Secrétaire communale ff,
L. DEMEURE

Le Bourgmestre,
PH. TISON